

01/06/21 - L'Appel à Partenaires "Le rural acteur de la transition, contribution aux ODD et aux CRTE" (Association Nationale Notre Village)

Par Claude Duval

vendredi 28 mai 2021

Claude Duval préside l'Association Nationale Notre Village, localisée à Meyssac en Corrèze. Il nous présente l'appel à partenaires "Le rural acteur de la transition, contribution aux ODD et aux CRTE" qu'a lancé son association en mars 2021, en collaboration avec le Cerema et l'association Le Grand Secret du Lien.



PF21 : Quel est l'objectif de cet appel à partenaires ?

Claude Duval : L'objectif est simple, il s'agit d'accompagner les territoires ruraux dans la réussite de la transition écologique et solidaire. L'appel à partenaires que nous avons lancé fin février nous a permis de retenir six communes lauréates.

Ces collectivités vont bénéficier d'un appui sur plus de 6 mois, pour bâtir une stratégie à la fois orientée par les 17 Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 définis à l'ONU en 2015, et utile aux Contrats de Relance et de Transition Écologique lancés par l'État fin 2020. Cet accompagnement se traduira au final par

la définition d'un programme de transition écologique et solidaire avec, pour les lauréats qui ont retenu cette option, un volet éducatif à l'attention de la population.

PF21 : Cette articulation ODD/CRTE, c'est une nouvelle approche ?

C. D. : La démarche est expérimentale et se veut ascendante. Les expériences que les communes vivront tout au long de l'opération serviront de démonstrations : elles montreront des « possibles » en matière de transition écologique en milieu rural et auront vocation à donner envie à d'autres territoires de s'en saisir pour nourrir leur réflexion et leur action.

PF21 : Qu'est-ce qui a motivé le lancement du projet ?

C. D. : Initialement, ce projet est né en fin d'année 2019 d'une réflexion commune entre les partenaires afin d'encourager les territoires peu denses dans la transition écologique. Les confinements de 2020 ont retardé le lancement de ce projet et lorsque les CRTE ont été lancés, les partenaires ont souhaité intégrer le projet dans le cadre du CRTE.

Il faut absolument montrer que les communes peuvent elles aussi s'impliquer dans les CRTE par leurs actions communales. La réflexion à l'échelle de la commune ne peut que les aider à jouer un rôle moteur dans le CRTE de leur EPCI*. En devenant forces de proposition, elles favorisent une démarche de co-construction ascendante qui intègre leurs actions, ce qui est essentiel pour que les CRTE ne soient pas subis mais portés par une véritable dynamique territoriale participative.

La dimension expérimentale nous a également motivés : le projet va générer de nouvelles connaissances utiles pour tous, puisque l'accompagnement des lauréats permettra de poser les fondements et les conditions de réussite d'une stratégie territoriale de transition écologique en amont d'actions plus opérationnelles.

Enfin, à travers le volet éducatif du projet, nous visons un enjeu fort : celui de l'évolution des attitudes et comportements, essentielles pour l'avenir. Il passe par la sensibilisation de la population, dont celle des générations futures.

Notre objectif commun est d'aboutir à une contractualisation sur la base de ces bonnes pratiques et sur la déclinaison des ODD. Les territoires ruraux ont un rôle à jouer dans la transition écologique et solidaire.

PF21 : Quelles complémentarités entre l'Association Nationale Notre Village, le Cerema et Le Grand Secret du Lien ?

C. D. : Notre association va accompagner les communes lauréates, de la réalisation de leur diagnostic, jusqu'à la mise en œuvre de leur plan d'actions.

L'association Le Grand Secret du Lien leur apportera son appui aux lauréats qui en ont retenu l'option, pour construire une stratégie éducative favorisant « l'éveil au lien » – c'est-à-dire à la nature – des enfants, des jeunes et des habitants impliqués dans un projet de transition écologique. Cinq des six communes lauréates sont volontaires pour bénéficier de cet accompagnement.

Quant au Cerema –fort de son ingénierie d'expertises, de méthodes et d'outils – il épaulera les communes dans l'enclenchement de leur démarche territoriale de transition écologique ou dans un accompagnement plus opérationnel. Nous avons demandé aux communes lauréates de choisir parmi trois types d'appui : un appui pour mobiliser et associer les forces vives du territoire de manière à bénéficier de leur participation ; un appui pour imaginer l'avenir à 20-30 ans, on parle de « prospective flash » ; un appui pour engager une démarche résiliente d'adaptation au changement climatique.

PF21 : Vous parliez tout à l'heure des vertus de l'exemplarité. Vous misez donc sur la force de l'exemple pour inspirer d'autres démarches de transition rurales... ?

C. D. : Oui, comme le partenariat se limite à quelques communes, nous misons sur leurs exemples pour éveiller des envies d'expérimentation dans les autres territoires. C'est pourquoi nous prévoyons plusieurs formes de valorisation des accompagnements réalisés : à travers la labellisation "Notre Village Terre d'Avenir", les expériences de terrain et résultats des opérations seront capitalisés et valorisés au plan national par notre Association ; pour le volet "Transition éducative" développé avec Le Grand Secret du Lien, un film documentaire pourrait être tourné pour le cinéma, pour valoriser les expérimentations des lauréats.

De plus, le Cerema valorisera chaque expérience sur son site et sur ceux qu'il co-anime.

Enfin, à l'automne 2021, nous organiserons ensemble un événement de premier bilan, autour des CRTE, qui sera ouvert à toutes les collectivités souhaitant s'inspirer des expériences réalisées.

PF21 : on peut savoir qui sont les six lauréats ?

C.D. : bien sûr, il s'agit des communes d'Assat dans les Pyrénées Atlantiques, de Cazerres sur Garonne dans la Haute-Garonne, de Villaines la Juhele dans la Mayenne, de Saint Germier et de Saint Loup Lamairé dans les Deux-Sèvres et de Mareau aux Prés dans le Loiret. Ce sont des communes qui ont entre 230 et 4900 habitants. Au total, les 6 lauréats réunissent environ 12 000 habitants.

PF21 : A quoi s'engagent les communes lauréates ?

C. D. : Elles doivent partager la démarche avec les acteurs de leur territoire – acteurs économiques, élus, habitants, usagers des services publics... – en les associant à leur groupe de travail.

La démarche doit être structurante et elle doit déboucher sur l'obtention de la labellisation Notre Village Terre d'Avenir, qui valorise des démarches locales Agenda 2030.

Enfin, elle doit évidemment s'articuler avec le CRTE qui a été élaboré à l'échelle de leur intercommunalité au premier semestre 2021, mais aussi avec les autres démarches locales concourant à la transition, par exemple celles développées par les Parcs naturels régionaux, les PETR**, les PCAET***...

PF21 : Comment est financé l'accompagnement ?

C. D. : Nous apportons à nous trois – Notre Village, le Cerema et Le Grand Secret du Lien – 70 000 € environ. Le complément est apporté par chaque commune lauréate, à travers son adhésion à l'association Notre Village et le paiement d'un forfait d'accompagnement. Elles versent aussi 1 500 € au Cerema, ce qui représente la moitié du montant de leur accompagnement individuel. L'appui de l'association Le Grand Secret du Lien, lui, ne leur coûte rien : il est financé par une entreprise privée dans le cadre du mécénat.

PF21 : L'association Nationale Notre Village est adhérente de la Plate-forme 21 depuis sa création. Qu'attendez-vous d'elle pour soutenir votre démarche ?

C. D. : Nous aider à faire connaître cette expérimentation, mais aussi les éléments de bilan de cette expérience dans le cadre du CRTE, quand le Cerema aura terminé le premier bilan de l'opération... ce devrait être avant cet été.

• Céline PINOT, Association Notre Villages – direction@notrevillage.asso.fr – [\[mailto:direction@notrevillage.asso.fr\]](mailto:direction@notrevillage.asso.fr) – Tél. 05 55 84 18 88

Pour en savoir plus également :

site de l'Association Nationale Notre Village : <http://notrevillage.asso.fr/> [<http://notrevillage.asso.fr/>]

site de l'Association Le Grand Secret du Lien : <http://www.legrandsecretdulien.org/> [<http://www.legrandsecretdulien.org/>]

site de Cerema : <https://www.cerema.fr/fr> [<https://www.cerema.fr/fr>]

* : *Établissement public de coopération intercommunale*

** : *Pôle d'équilibre territorial et rural*

*** : *Plan climat-air-énergie territorial*